

ADOCIA accorde à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat sur M1Pram pour 10 millions d'euros et obtient l'engagement d'investisseurs pour une levée de fonds de 10 millions d'euros

- Sanofi verse la somme de 10 millions d'euros à Adocia en contrepartie d'un droit de négociation exclusive sur le produit M1Pram en vue d'un partenariat mondial
- Adocia a obtenu l'engagement d'investisseurs, incluant Bpifrance et Gérard Soula, en vue de réaliser une augmentation de capital de 5 millions d'euros, et de Vester Finance pour émettre concomitamment des obligations convertibles pour un montant additionnel de 5 millions d'euros, versé en une seule tranche
- Adocia va procéder au remboursement anticipé de sa dette auprès d'IPF Partners, son principal prêteur
- La cotation des actions ordinaires d'Adocia sur Euronext Paris reprend jeudi 6 juillet 2023, à 9h00 CEST
- La Direction d'Adocia tiendra une webconférence le jeudi 6 juillet à 18h00 CEST

LYON, France--([BUSINESS WIRE](#))-- Regulatory News:

Adocia (Euronext Paris : FR0011184241 – ADOC), société biopharmaceutique au stade clinique spécialisée dans la recherche et le développement de solutions thérapeutiques innovantes pour le traitement du diabète et de l'obésité, annonce aujourd'hui la signature d'un accord d'exclusivité au profit de Sanofi sur M1Pram. Le paiement à Adocia de la somme de 10 millions d'euros confère à Sanofi un droit exclusif de négociation d'un partenariat mondial sur le produit. Le versement de cette somme doit intervenir dans les jours qui viennent sous réserve de conditions usuelles.

M1Pram est une combinaison innovante d'insuline et de pramlintide développée par Adocia qui vise à devenir l'insuline rapide de référence pour les personnes atteintes de diabète et d'obésité. Des résultats cliniques de phase 2 sur des personnes ayant un diabète de type 1 en situation de surpoids ou d'obésité ont montré une perte de poids exceptionnelle avec un bon contrôle de la glycémie. M1Pram entend répondre à un important besoin médical non couvert pour cette population qui est estimée à près de 40 millions de personnes dans le monde.

« Nous sommes très heureux de cet accord avec Sanofi. Cet engagement nous permet d'accélérer le développement de M1Pram tout en poursuivant les discussions en vue d'un partenariat. » commente Olivier Soula, Directeur Général d'Adocia.

Parallèlement, Adocia va réaliser une levée de fonds de 10 millions d'euros constituée d'un placement privé de 5 millions d'euros que se sont notamment engagés à souscrire Gérard Soula, Président du Conseil d'Administration d'Adocia, et Bpifrance, complétée par l'émission d'obligations convertibles que se sont engagés à souscrire Vester Finance et des investisseurs européens pour un montant de 5 millions d'euros. Ces opérations, qui auront un impact dilutif, feront l'objet d'un prospectus soumis au visa de l'Autorité des Marchés Financiers.

« Nous avons obtenu l'engagement de l'ensemble des investisseurs sur ces deux opérations de levées de fonds et nous travaillons à leur mise en place. Les conditions de ces opérations seront définies ultérieurement en accord avec les résolutions approuvées lors de la dernière assemblée générale et feront l'objet d'une communication ad hoc aussitôt finalisées. » commente Valérie Danaguezian, Directrice Administrative et Financière d'Adocia.

Raisons de la suspension du cours

Depuis le 31 mars 2023, Adocia ne respectait plus ses engagements financiers (covenants) envers IPF Partners, principal prêteur de la Société, mais avait engagé une discussion active avec l'ensemble de ses prêteurs pour aménager ces covenants et/ou restructurer sa dette. Cette situation avait été communiquée par la Société à ses actionnaires notamment lors de la publication des résultats annuels 2022 et à nouveau lors de la publication des résultats du 1^{er} trimestre 2023.

Le 1^{er} juin 2023, IPF Partners a mis la Société en demeure de régler la somme de 9,8 millions d'euros au plus tard le vendredi 2 juin 2023, raison pour laquelle Adocia a demandé la suspension de sa cotation sur Euronext Paris.

La société était alors en discussion avec Sanofi et elle travaillait à structurer une levée de fonds, notamment afin de répondre à la demande d'IPF Partners. Un protocole d'accord a finalement été signé entre IPF Partners et Adocia afin de suspendre le paiement de la dette jusqu'au 30 juin 2023.

A la suite de ces évènements, de l'accord intervenu avec Sanofi d'une part, et des engagements fermes obtenus de la part d'investisseurs d'autre part, Adocia a décidé de procéder au remboursement anticipé de son prêt auprès d'IPF Partners pour un montant de 9,8 millions d'euros. La Société se libère ainsi des covenants financiers associés et économise le montant des intérêts à venir.

C'est dans ce contexte que la Direction d'Adocia a estimé qu'il était impossible, jusqu'à ce jour, de donner au marché une information complète et claire sur sa situation.

« Je tiens à remercier nos actionnaires pour leur patience durant cette suspension volontaire de la cotation, nécessaire dans ce contexte incertain et contrasté. Nous sommes ravis de pouvoir leur annoncer aujourd'hui la signature d'un contrat avec un leader mondial de l'insuline et l'amélioration de notre situation financière. » déclare Olivier Soula, Directeur Général d'Adocia.

Reprise du cours et perspectives

La cotation des actions ordinaires d'Adocia sur Euronext Paris reprend jeudi 6 juillet 2023 à 9h00 CEST.

Grâce aux opérations financières décrites ci-dessus, la Société devrait recevoir 20 millions d'euros d'ici fin juillet 2023 et va rembourser 9,8 millions d'euros à son prêteur IPF Partners. La société entend par ailleurs procéder à une priorisation de son portefeuille de produits afin d'étendre son horizon de trésorerie jusqu'à la fin du 2^{ème} trimestre 2024.

Enfin, la société anticipe également le versement de deux paiements en 2024 dans le cadre de son partenariat avec Tonghua Dongbao, sous réserve de l'atteinte de certaines étapes : un paiement de 10 millions de dollars déclenché par la fin de la première étude de phase 3 en cours sur BioChaperone[®] Lispro et un paiement de 10 millions de dollars déclenché par le démarrage du programme clinique de phase 3 sur BioChaperone[®] Combo. Ces paiements permettraient à la Société de disposer d'une trésorerie suffisante jusqu'à fin 2024.

A propos de M1Pram

M1Pram est une combinaison innovante d'insuline et de pramlintide, un analogue de l'amyline. M1Pram est développé en remplacement des insulines rapides que les personnes atteintes de diabète s'injectent au moment des repas. Le caractère exceptionnel de M1Pram est d'assurer un contrôle glycémique équivalent aux insulines de dernière génération tout en provoquant une perte de poids lorsque les personnes sont en situation de surpoids ou d'obésité. Le surpoids contribue à de nombreuses comorbidités, notamment cardiovasculaires, auxquelles les personnes ayant un diabète sont déjà surexposées et ce alors que les insulines traditionnelles contribuent à la prise de poids. A ce jour, aucun médicament n'est approuvé pour le traitement de l'obésité chez les personnes ayant un diabète de type 1. M1Pram répond à un important besoin médical non couvert en permettant d'associer le contrôle glycémique et la perte de poids.

Lors des études cliniques réalisées par Adocia à ce jour, M1Pram a démontré une perte de poids statistiquement supérieure à celle de l'insuline lispro (Humalog[®]) dans une population de patients ayant un Indice de Masse Corporelle (IMC) supérieur à 25kg/m².

En octobre 2022 lors de l'EASD, plus grand congrès européen dédié au diabète, Adocia communiquait les résultats exceptionnels obtenus par M1Pram dans une étude de phase 2 avec la perte de -5,56kg dans le bras M1Pram contre -0,57kg dans le bras comparateur lispro (Humalog[®]) (p=0,03) au bout de 16 semaines de traitement dans une sous-population de l'étude dont l'IMC est supérieur à 30kg/m² et ce sans que la perte de poids obtenue avec le M1Pram ait atteint un plateau à la fin de l'étude. M1Pram a de plus confirmé être équivalent à Humalog[®] pour contrôler la glycémie, être aussi sûr en termes de risque d'hypoglycémie et aussi pratique en termes d'utilisation et de nombre d'injections.

A propos d'Adocia

Adocia est une société de biotechnologie spécialisée dans la découverte et le développement de solutions thérapeutiques dans le domaine des maladies métaboliques, principalement le diabète et l'obésité.

La société dispose d'un large portefeuille de candidats-médicaments issus de quatre plateformes technologiques propriétaires : 1) Une technologie, BioChaperone[®], pour le développement d'insulines de nouvelle génération et de combinaisons associant des insulines à d'autres familles d'hormones ; 2) AdOral[®], une technologie de délivrance orale de peptides ; 3) AdoShell[®], un biomatériau synthétique immunoprotecteur pour la greffe de cellules, avec une première application aux cellules pancréatiques et 4) AdoGel[®], pour la libération longue durée d'agents thérapeutiques.

Adocia détient plus de 25 familles de brevets. Installée à Lyon, l'entreprise compte une centaine collaborateurs. Adocia est une société cotée sur le marché Euronext[™] Paris (Euronext : ADOC ; ISIN : FR0011184241).

Avertissement

Le présent communiqué contient des déclarations prospectives relatives à Adocia et à ses activités. Adocia estime que ces déclarations prospectives reposent sur des hypothèses raisonnables. Cependant, aucune garantie ne peut être donnée quant à la réalisation des prévisions exprimées dans ces déclarations prospectives qui sont soumises à des risques dont ceux décrits dans le document d'enregistrement universel d'Adocia déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 26 avril 2023 et disponible sur le site Internet d'Adocia (www.adocia.com), et notamment aux incertitudes inhérentes à la recherche et développement, aux futures données cliniques et analyses et à l'évolution de la conjoncture économique, des marchés financiers et des marchés sur lesquels Adocia est présente.

Les déclarations prospectives figurant dans le présent communiqué sont également soumises à des risques inconnus d'Adocia ou qu'Adocia ne considère pas comme significatifs à cette date. La réalisation de tout ou partie de ces risques pourrait conduire à ce que les résultats réels, conditions financières, performances ou réalisations d'Adocia diffèrent significativement des résultats, conditions financières, performances ou réalisations exprimés dans ces déclarations. Le présent communiqué et les informations qu'il contient ne constituent ni une offre de vente ou de souscription, ni la sollicitation d'un ordre d'achat ou de souscription des actions d'Adocia dans un quelconque pays.

Contacts

Pour plus d'information, contactez

Adocia

Olivier Soula

Directeur Général

contactinvestisseurs@adocia.com

+33 4 72 610 610

www.adocia.com

Ulysse Communication

Adocia Relations Presse et investisseurs

Pierre-Louis Germain

Bruno Arabian

adocia@ulyse-communication.com

+ 33 (0)6 64 79 97 51

Source: ADOCIA